

Landesbibliothek Oldenburg

Digitalisierung von Drucken

Bibliothèque Curieuse Historique Et Critique, Ou Catalogue Raisonné De Livres Difficiles A Trouver

Clement, David

Leipsic, 1760

Lois Gollut.

urn:nbn:de:gbv:45:1-100

LOIS GOLLUT.

Les Memoires historiques de la Repub. Sequanoise, & des Princes de la Franche Comté de Bourgogne. Avec vn sommaire de l'Histoire des Catholiques Rois de Castille, & Portugal, de la maison des dictés Princes de Bourgogne. A Tres-haut & Tres-victorieux, & Tres-Catholique Roy Dom *Philippe*, Monarque des Hespagnes, & des Indes,

pire, le 3. d'Avril 1605. Pagg. 8. Il a accompagné son Epître Dédicatoire d'une Préface, dans laquelle il juge librement des pièces qui composent cet Ouvrage. Pagg. 9. — 14. La première est intitulée: „Anonymi Scriptoris de Sueuorum „origine, Libellus. „ Pagg. 15. — 20. La Seconde est ornée de cette Inscription „*Velleji* Galli Fragmentum de Victoria „Sueuorum contra Romanos. „ Pagg. 20. 21. La troisième est nommée: „*Isidori* Hispalensis Episcopi Historia Sueuorum. „ Pagg. 21. — 23. Après quoi vient: „*Joannis Boemi* Aubani Sueuia. „ Pagg. 24. — 27. Item, „*Henrici Bebelii* „*Justingensis* Epitoma Laudum Sueuorum. „ Pagg. 28. — 45. Toutes ces pièces ne sont que comme autant de préludes, qui conduisent au principal Ouvrage de ce Recueil, orné de l'inscription suivante: „*Felicis Fabri* Monachi „*Vlmensis* Historiae Sueuorum. „ Pagg. 46. — 317. La Table des matières fait la clôture du Volume.

Goldast parle de *Felix Faber*, & de son Histoire dans sa Dédicace p. 6. en ces mots: „Reperi in eo Scriptoris, quae „frustrà alibi quaesueram. Quaecumq; „caeteri Scriptores, quos nunc Germania

„habet bene multos, vi aut metu coacti „suppresserunt, iste tamquam praetorio „edicto in possessionem reduxit. Quanta „vitur libertate, quae magna historiae „virtus, dicendi? Nemini parcat, non „Episcopo, non Abbatib. non ipsi quidē „summo Pontifici nedū Principibus, quos „vocant, secularibus. Dicam sine dolo, „quod fidem rerum gestarum attinet, . . . „nullū in Germania exstare scriptū praestabilius, nullum dignius, cuiusq; magis „Reip. nostrae interfit non perire. „ Il en découvre aussi les défauts p. 13. mais il conclut enfin p. 14. „Miramur insuper potuissè eum in tanta barbarie omniumq; adeò rerum ignorance tantum praestare, quantum praestitit ante se „nemo vnus. „

Nôtre Edition étant devenue presque invisible, *Daniel Bartholomaei* l'a fait réimprimer à Ulm en 1727. in Fol. Feuilles 34. en sorte qu'on la pût faire relier avec le Tome II. de *Schilteri* Thesaurus Antiquitatum Teutonicarum, qui est plus mince que les deux autres, pour lui donner une épaisseur convenable. v. *Leipziger Gelehrte Zeitungen*, 1728. p. 684. & *Francisci Dominici Haebertlin* Difsertat. de Vita *Felicis Fabri*, p. 23. & 29.

Indes, Comte & Palatin de la Franche-Comté de Bourgogne. Par M. *Lois Gollut*, Aduocat au Parlement à Dole. A Dole, par *Ant. Dominique*, pour le dict Sieur *Gollut* clo lo xcii. (1592.) Auec Priuilege. in Fol. Pagg. 1108. Sans les pièces liminaires & la Table. *Edition fort-rare.* (91)

ALVA-

(91) Bibliotheca Menckeniana, Lipsiae, 1727. in 8vo. p. 519. Bibliotheca anonymiana, Hagae-Com. ap. Adr. Moetjens, 1728. in 8vo. P. I. p. 134. Bibliotheca exquisitissima, ibid. chez le même, 1732. in 8vo. P. I. p. 84. Nicolai Hieron. Gundlings Collegium Historico-Literarium, T. I. Bremen, 1738. in 4to. p. 435. Note p. 17. Bibliotheca Universalis, Hagae-Com. ap. Pet. Goffe, 1742. in 8vo. p. 300. où l'on en a païé 15 flor. Sam. Engel Bibliotheca Selectissima, Bernae, 1743. in 8vo. p. 67. Jo. Vogt Catal. Librorum rariorum, p. 312.

On conserve un Exemplaire de ce Livre dans nôtre Bibliothèque Roiale. *Gollut* l'a dédié au Roy d'Espagne *Philippe II.* & a daté sa Dédicace de Dole, le 1. Novembre 1588. Après cette Dédicace vient une Epître adressée aux Seigneurs des trois Etats de Bourgogne, dans laquelle il déclare que c'est à leur sollicitation qu'il a formé ce Recueil de ce que les Sequanois, les Romains, les Bourgougnons, les Princes & les enfans des Francs-Comtes de Bourgogne, ont fait en plusieurs centaines d'années. Il y découvre ensuite la diligence avec laquelle il a fait ses recherches, la sincérité avec laquelle il a rédigé ses matières, & les
(Tom. IX.)

sources d'où il les a tirées. Il nous donne après-cela une idée de cet Ouvrage en ces mots: „J'ai tiré en grande partie de „l'ignorance, nostre origine, conduite, „fortune, vicissitude, & autres choses „semblables, ainsé que ces memoires (di- „uisées en deux parties principalement) „monstreront. Voies le, & considerés, „que premierement je dirai des Sequa- „nois: puis, que ie parleray des Princes „de Bourgogne. Les premiers, con- „tiendront quelques anciennes, & obscu- „res histoires Sequanoises & Romaines. „Les secondes emporteront l'histoire de „cinquante & sept Princes de la Franche- „Comté de Bourgogne. Es premiers „nous dirons l'estat, force, alliance, ma- „gistrats, religion, institution & extin- „ction des Sequanois. Es seconds, nous „declairerons la venue, origine, con- „duite, magistrats, & forces de Bour- „gougnons, la description du païs, & „les choses naturelles d'iceluy. Cela „fait, nous treuuerons noz Roys & Prin- „ces Bourgougnons, Merouingeois, Pe- „pingeois, Stralingeois, & Sueuois, qui „regneront en coronas Roiales & Impe- „riales. Et si viendront noz Comtes qui „sont de deux sortes: Vassaux (qui re- „connoissent un superieur) & Souue- „rains, qui en préeminence Roiale regne- „ront,